

**L'ASSOCIATION DE PROTECTION DE  
L'ENVIRONNEMENT DU LAC À L'ANGUILLE INC.**



**EST-IL VRAIEMENT POSSIBLE  
DE CONTRER LES ALGUES BLEU-VERT  
AU LAC À L'ANGUILLE ?**

Entendu de la part d'un citoyen de la région lors d'une rencontre du temps des fêtes : « C'est bien de valeur, mais je ne crois pas que vous allez venir à bout des algues bleu-vert au lac à l'Anguille »

Oui , ce citoyen a raison si l'on pense à court terme; non, ce même citoyen a tort si l'on comprend et conçoit que les actions pour contrer la prolifération excessive des algues bleu-vert auront des effets visibles importants seulement à moyen terme, mais surtout à long terme.

La prolifération des algues bleu-vert est due à un apport trop important de phosphore et de nutriments migrant vers le lac depuis plus de 70 ans.

Pour éviter la prolifération des algues bleu-vert au lac à l'Anguille, une seule recette : prendre tous les moyens et passer à l'action sur un horizon de plusieurs années afin de restreindre les apports de phosphore et de nutriments dans le plan d'eau. Les actions : vont s'étendre sur plusieurs années. Les résultats : les experts évaluent cet aspect sur un horizon de 30 ans.

Des efforts individuels et collectifs, en terme de changement d'attitudes et d'habitudes, en terme d'investissements monétaires sont nécessaires pour venir à bout du problème.

Chaque action prise isolément peut avoir un effet qui semble dérisoire, mais l'accumulation de toutes nos actions peut faire vraiment une différence pour contrer définitivement la prolifération des algues bleu-vert.

Une comparaison : non, un flocon de neige ne fait pas plier ou casser un branche d'arbre; oui, une accumulation de neige (plusieurs flocons de neige) fait plier ou casser une branche d'arbre.

Il ne faut pas renoncer et abandonner la lutte, sinon un problème de pollution majeur avec des conséquences pas très intéressantes au niveau de la santé publique et au niveau économique est à prévoir compte tenu que le lac à l'Anguille est situé à quelques km seulement de Saint-Anaclet et de Rimouski. Ces municipalités totalisent 90% de la population de la MRC de Rimouski-Neigette.

**André Lévesque, président    Boîte vocale : 418-722-9637**